

Résultats de l'enquête auprès des semestres de motivation en Suisse

Période: 2016/17

Christine Mühlebach
Collaboratrice scientifique

Sarah Rabhi-Sidler
Collaboratrice scientifique (traduction de l'allemand)

Novembre 2017

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Informations sur les SEMO.....	4
2.1. Répartition régionale	4
2.2. Répartition cantonale.....	5
2.3. Forme juridique	5
2.4. Nombre de collaborateurs et collaboratrices.....	6
2.5. Mode d'organisation: travail.....	6
2.6. Mode d'organisation: formation.....	6
2.7. Part de formation dans les SEMO	6
2.8. Nombre de places année	7
2.9. Participant-e-s selon le mode de financement.....	7
3. Informations sur les participant-e-s	8
3.1. Nationalité.....	8
3.2. Sexe	8
3.3. Langue maternelle et langue principale	8
3.4. Groupe d'âge.....	9
3.5. Dernière activité précédant le SEMO	10
3.6. Droit aux prestations de l'assurance-chômage	10
3.7. Instances d'assignation	11
3.8. Débouchés.....	12
3.9. Durée de participation.....	13

Table des illustrations

<i>Illustration 1: SEMO selon la région, en pourcentages</i>	4
<i>Illustration 2: Nombre de SEMO par canton</i>	5
<i>Illustration 3: SEMO selon la forme juridique, en pourcentages</i>	5
<i>Illustration 4: Nombre de participant-e-s selon la nationalité</i>	8
<i>Illustration 5: Nombre de participant-e-s selon le groupe d'âge.....</i>	9
<i>Illustration 6: Participant-e-s selon la dernière activité précédant le SEMO, en pourcentages</i>	10
<i>Illustration 7: Participant-e-s selon le droit aux prestations de l'assurance-chômage, en pourcentages.....</i>	11
<i>Illustration 8: Participant-e-s par institution d'assignation, en pourcentages.....</i>	11
<i>Illustration 9: Participant-e-s selon le type de débouché à la fin du programme, en pourcentages 12</i>	

Tableaux

<i>Tableau 1: Mode d'organisation: travail, en pourcentages</i>	6
<i>Tableau 2: Mode d'organisation: formation, en pourcentages.....</i>	6
<i>Tableau 3: Nombre de places année.....</i>	7
<i>Tableau 4: Participant-e-s selon le mode de financement, en pourcentages.....</i>	7
<i>Tableau 5: Participant-e-s selon le sexe, en pourcentages.....</i>	8
<i>Tableau 6: Participant-e-s selon la première langue, en pourcentages.....</i>	9
<i>Tableau 7: Participant-e-s selon la langue principale, en pourcentages.....</i>	9

1. Introduction

Pour la sixième fois, une enquête annuelle a été menée auprès des semestres de motivation (SEMO)¹ au niveau national en août et septembre 2017. Depuis la deuxième enquête, la coordination des SEMO a mandaté la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail Social pour l'analyse des SEMO.

L'enquête rassemble des informations sur les programmes SEMO et les participant-e-s ainsi que sur les débouchés à l'issue du SEMO. Dans les quatre dernières années, la période allant a été définie du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Depuis l'enquête du 2015/16 la période se réfère du 1er août au 31 juillet.

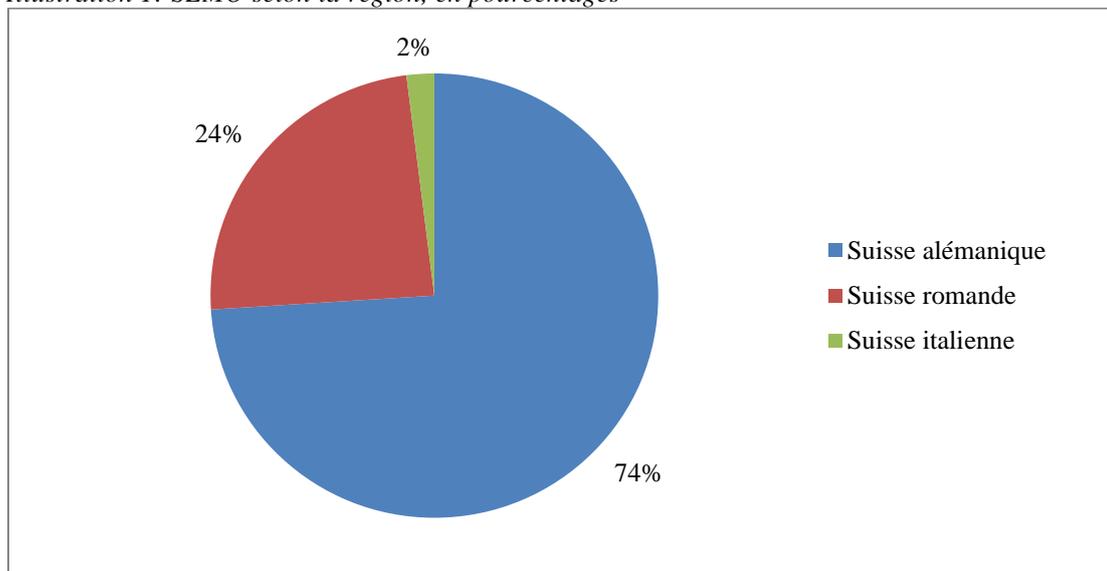
Le présent rapport rassemble les résultats pour la période 2016/17. Il fournit au secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), aux administrations cantonales et aux organisateurs et organisatrices de SEMO des informations pertinentes au sujet du pilotage, de la légitimation et du positionnement des SEMO. Le rapport est structuré de la manière suivante: Le chapitre 2 contient les informations sur les SEMO, le chapitre 3 les résultats sur les participant-e-s.

2. Informations sur les SEMO

2.1. Répartition régionale

En total, 76 SEMO ont été organisés en Suisse dans l'année de programme 2016/17. La plupart des SEMO, 56 (74%), ont eu lieu en Suisse alémanique, contre 18 (24%) en Suisse romande et deux (2%) en Suisse italienne (voir illustration 1).

Illustration 1: SEMO selon la région, en pourcentages



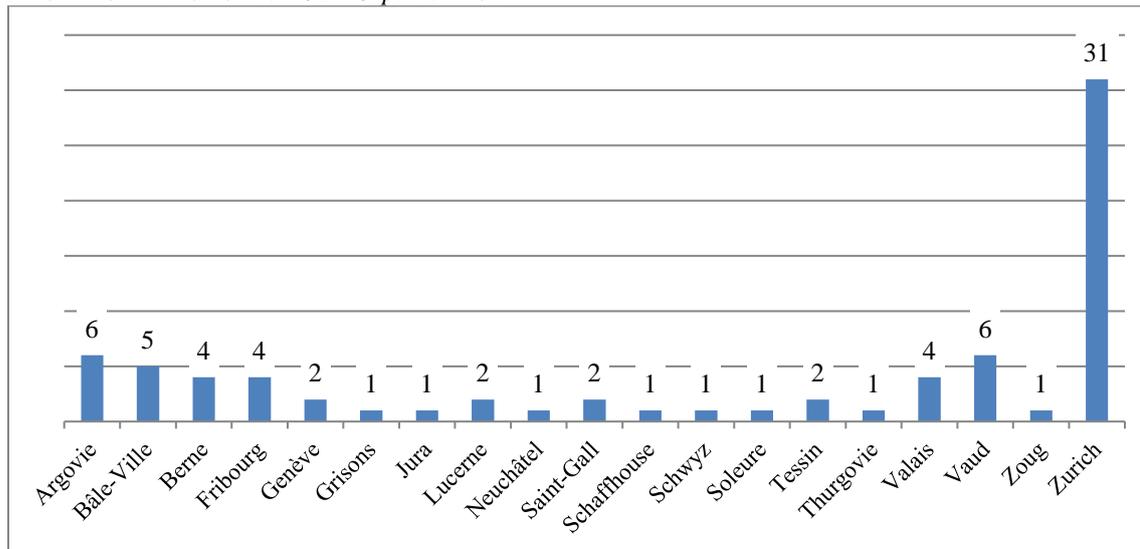
Source: nos propres calculs

¹ Pour plus d'informations sur les SEMO : www.ch-semo.ch

2.2. Répartition cantonale

Les 76 SEMO sont distribués sur 19 cantons. Les demi-cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et -Extérieures ont une convention avec le canton de Saint-Gall, alors que Nidwald, Obwald et Uri collaborent avec le canton de Schwyz. La plupart des SEMO se trouve dans le canton de Zurich (n=31; 41%), suivi des cantons d'Argovie (n=6; 8%) et de Vaud (n=6; 8%) (voir illustration 2).

Illustration 2: Nombre de SEMO par canton

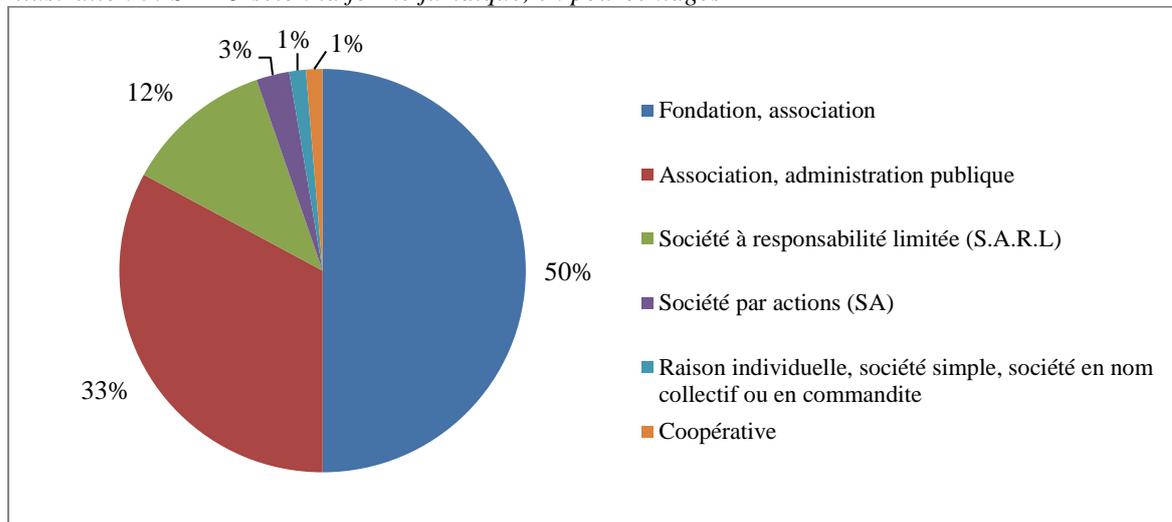


Source: nos propres calculs

2.3. Forme juridique

38 sur 76 SEMO (50%) sont des associations à but non lucratif ou des fondations, neuf SEMO (12%) sont des sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L.), un SEMO (1%) sont des entreprises individuelles, des sociétés en nom collectif ou en commandite. Deux SEMO (3%) sont des sociétés par actions (SA) et un SEMO (1%) est une coopérative. 25 SEMO (33%) font partie de l'administration publique ou constituent une association (voir illustration 3).

Illustration 3: SEMO selon la forme juridique, en pourcentages



Source: nos propres calculs

2.4. Nombre de collaborateurs et collaboratrices

En total, il y avait 572.1 postes à plein temps dans les 76 SEMO. Le minimum est de 0 postes à plein temps², le maximum de 33.9 postes à plein temps et la moyenne de 7.5 postes à plein temps.

2.5. Mode d'organisation: travail

Le tableau 1 montre que 42 SEMO (55%) avaient organisé la partie travail à l'interne. 26 SEMO (34%) travaillaient avec des stages externes. Huit SEMO (11%) avaient organisé la partie travail tant à l'interne qu'avec des stages externes.

Tableau 1: Mode d'organisation: travail, en pourcentages

Mode d'organisation: travail	en pourcentages
Interne	55
Externe	34
Tant interne qu'externe	11
Total	100

Source: nos propres calculs

2.6. Mode d'organisation: formation

Le tableau 2 montre que 63 SEMO (83%) offraient la partie formation à l'interne et 10 SEMO (13%) avaient mandaté une institution externe. Trois SEMO (4%) avaient la partie formation tant à l'interne qu'à l'externe.

Tableau 2: Mode d'organisation: formation, en pourcentages

Mode d'organisation: formation	en pourcentages
Interne	83
Externe	13
Tant interne qu'externe	4
Total	100

Source: nos propres calculs

2.7. Part de formation dans les SEMO

La part de formation moyenne est de 24%.³

² Le SEMO avait peu de participant-e-s. Pour cette raison, il n'y avait pas de personnel embauché explicitement pour le SEMO.

³ Nous entendons par part de formation les heures de cours destinées au rattrapage ou à la construction du savoir scolaire.

2.8. Nombre de places année

En 2016, 2'696 places étaient disponibles dans les 76 SEMO, dont 2'566 (95%) étaient financées par l'assurance-chômage. En 2017, il y avait 2'615 places, dont 2'471 (94%) étaient financées par l'assurance-chômage (voir tableau 3).^{4 5}

Tableau 3: Nombre de places année

Nombre de places année	2016	2017
Financées par l'assurance-chômage	2'566	2'471
Financées par des tiers	130	144
Total	2'696	2'615

Source: nos propres calculs

2.9. Participant-e-s selon le mode de financement

Sur les 5'563 participant-e-s aux SEMO dans l'année de programme 2016/17, 5'283 personnes (95%) avaient une place financée par l'assurance-chômage (voir tableau 4). 280 places (5%) étaient financées par des tiers (p.ex. service social). Le nombre minimal de participant-e-s est de 5, le nombre maximal de participant-e-s de 273 personnes. Le nombre moyen de participant-e-s s'élève à 73.

Tableau 4: Participant-e-s selon le mode de financement, en pourcentages

Nombre de participant-e-s	en pourcentages
Financés par l'assurance-chômage	95
Financés par des tiers	5
Total	100

Source: nos propres calculs

⁴ Un SEMO n'avait pas de places convenu à l'avance avec le mandant pour les années 2016 et 2017. Pour cette raison, les chiffres se réfèrent à 75 SEMO.

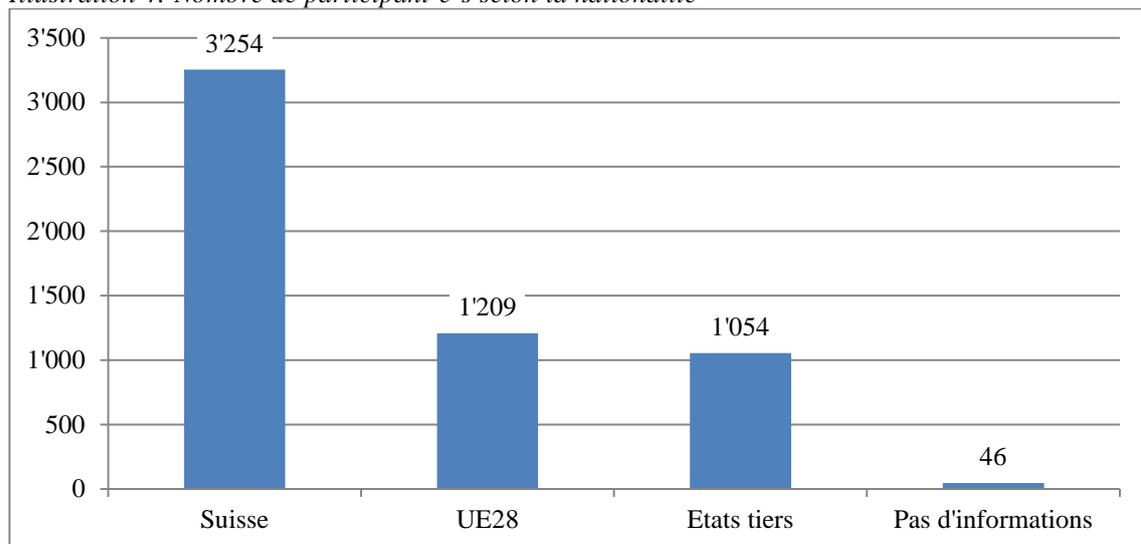
⁵ Deux SEMO déclarent ne pouvoir pas différencier le financement de places. Ces 97 places par année au total ont été prises en compte dans les places financées par l'assurance-chômage.

3. Informations sur les participant-e-s

3.1. Nationalité

3'254 participant-e-s (58%) sur 5'557 sont de nationalité suisse. 1'209 participant-e-s (22%) sont originaires d'un pays de l'UE28 et 1'054 participant-e-s (19%) proviennent d'un état tiers. Dans le cas de 46 participant-e-s (<1%), nous ne disposons pas d'informations concernant leur nationalité (voir illustration 4).

Illustration 4: Nombre de participant-e-s selon la nationalité



Source: nos propres calculs

3.2. Sexe

Sur les 5'563 participant-e-s, il y a 2'193 femmes (39%) et 3'370 hommes (61%) (voir tableau 5).

Tableau 5: Participant-e-s selon le sexe, en pourcentages

Sexe des participant-e-s	en pourcentages
Femmes	39
Hommes	61
Total	100

Source: nos propres calculs

3.3. Langue maternelle et langue principale

3'090 participant-e-s (56%) indiquent comme langue maternelle⁶ la langue locale, contre 2'473 (44%) qui indiquent une autre langue que la langue locale (voir tableau 6).

⁶ Nous entendons par langue maternelle la langue dans laquelle la personne a été socialisée en tant qu'enfant. En cas de plurilinguisme, la langue locale est déterminante. En Suisse alémanique, tant le „schwyzerdütsch“ que le bon allemand peuvent être considérés comme langues locales. Dans les régions bilingues (p.ex. à Bienne), les deux langues parlées sont considérées comme langues locales.

Tableau 6: Participant-e-s selon la première langue, en pourcentages

Première langue des participant-e-s	en pourcentages
Langue locale	56
Autre langue	44
Total	100

Source: nos propres calculs

4'856 participant-e-s (87%) indiquent comme langue principale⁷ la langue locale. Dans 707 cas (13%), la langue principale ne correspond pas à la langue locale (voir tableau 7).

Tableau 7: Participant-e-s selon la langue principale, en pourcentages

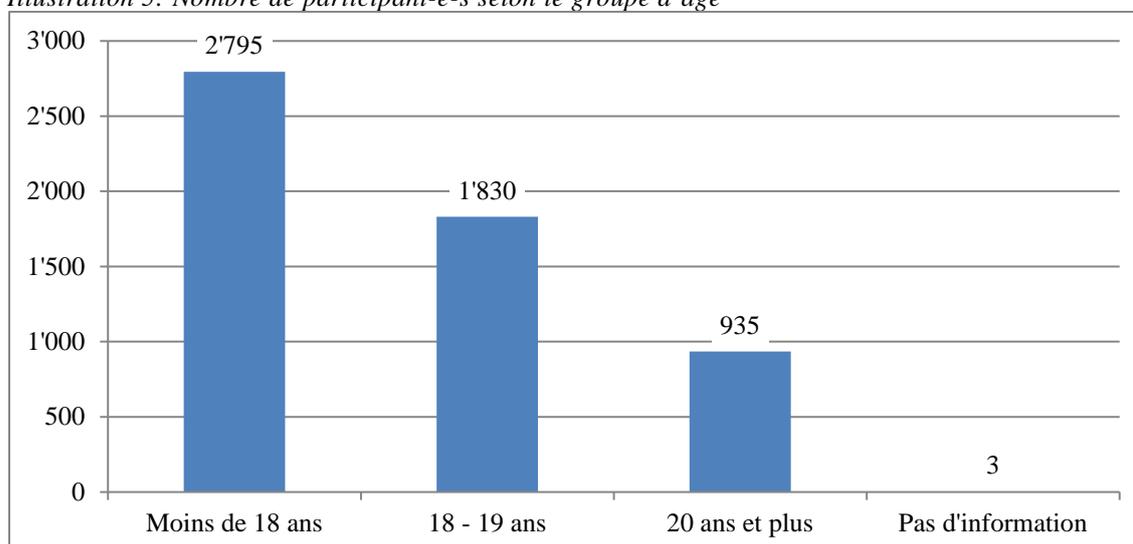
Langue principale des participant-e-s	en pourcentages
Langue locale	87
Autre langue	13
Total	100

Source: nos propres calculs

3.4. Groupe d'âge

Près de la moitié des participant-e-s a moins de 18 ans (n=2'795; 50%). 1'830 participant-e-s (33%) ont entre 18 et 19 ans, alors que 935 participant-e-s (17%) ont 20 ans et plus (voir illustration 5). Dans le cas de trois participant-e-s (<1%), nous ne disposons pas d'informations concernant leur âge.

Illustration 5: Nombre de participant-e-s selon le groupe d'âge



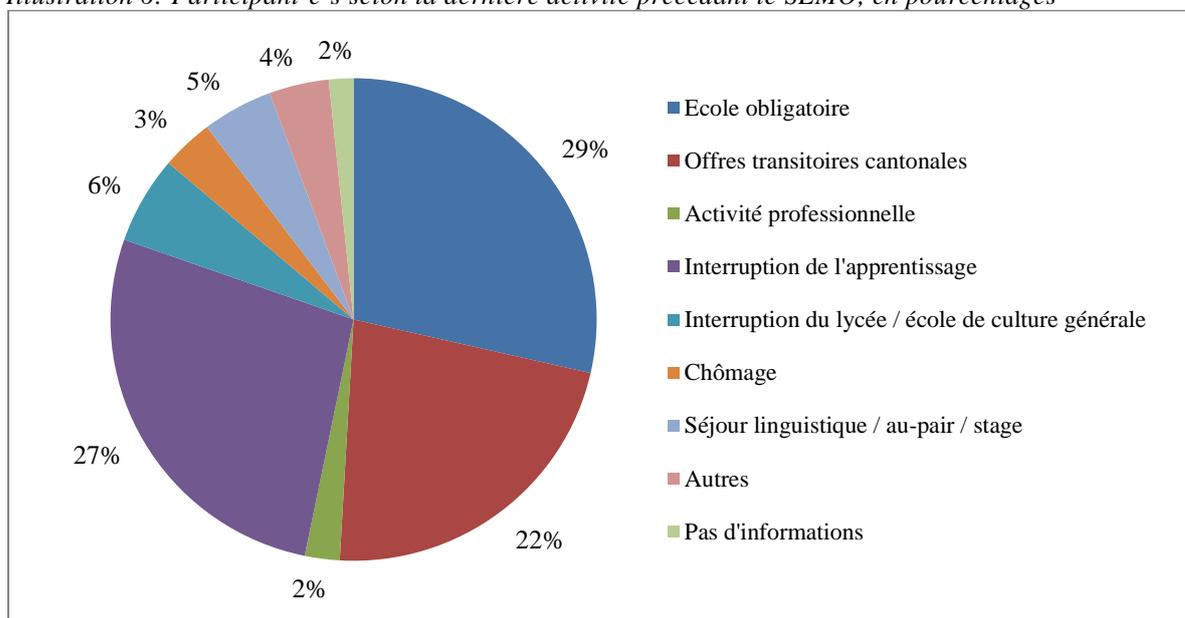
Source: nos propres calculs

⁷ Nous entendons par langue principale la langue que la personne maîtrise le mieux. En cas de plurilinguisme, la langue locale est déterminante. En Suisse alémanique, tant le „schwyzerdütsch“ que le bon allemand peuvent être considérés comme langues locales. Dans les régions bilingues (p.ex. à Bienne), les deux langues parlées sont considérées comme langues locales.

3.5. Dernière activité précédant le SEMO

Plus qu'un quart des participant-e-s (n=1'589; 29%) est entré au SEMO après avoir terminé l'école obligatoire. Environ un cinquième (n=1'243; 22%) a participé à une solution transitoire cantonale avant d'entrer au SEMO. 129 participant-e-s (2%) ont travaillé avant l'entrée au SEMO. 1'510 participant-e-s (27%) ont commencé le SEMO après avoir interrompu un apprentissage. 326 participant-e-s (6%) ont interrompu le lycée ou l'école de culture générale. 193 participant-e-s (3%) étaient au chômage avant d'entrer au SEMO. 261 participant-e-s (5%) ont fait un séjour linguistique ou un stage ou ont travaillé comme au pair. Pour 221 participant-e-s (4%), l'entrée au SEMO s'est faite à la suite de l'arrivée en Suisse depuis l'étranger ou après avoir visité un autre SEMO ou le service militaire. Dans 91 cas (2%), nous ne disposons pas d'informations concernant la dernière activité précédant le SEMO.

Illustration 6: Participant-e-s selon la dernière activité précédant le SEMO, en pourcentages



Source: nos propres calculs

3.6. Droit aux prestations de l'assurance-chômage

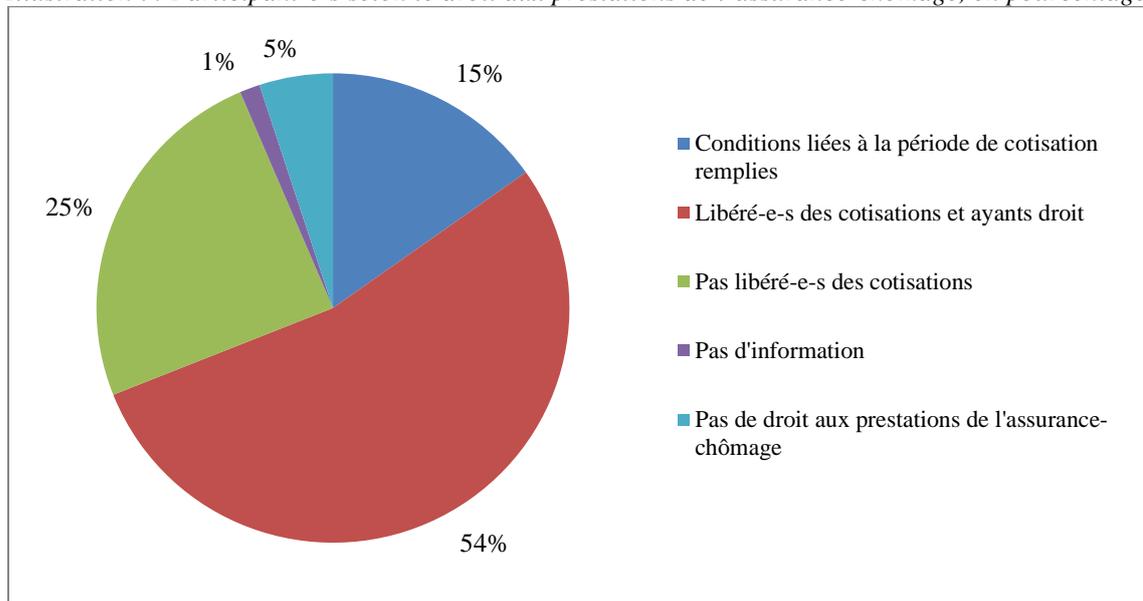
L'illustration 7 se réfère au droit des participant-e-s aux prestations de l'assurance-chômage. 845 participant-e-s (15%) ont rempli la période de cotisation⁸. 2'992 participant-e-s (54%) sont libéré-e-s des conditions relatives à la période de cotisation et ont droit aux prestations de l'assurance-chômage⁹, contre 1'369 participant-e-s (25%) qui ne sont pas libéré-e-s des conditions relatives à la période de cotisation¹⁰. En 77 cas (1%), il n'y a pas d'information sur droit aux prestations de l'assurance-chômage. Et dans 280 cas (5%), il n'y a pas de droit prestations de l'assurance-chômage.

⁸ Il s'agit de personnes qui, dans les limites du délai-cadre prévu à cet effet, ont exercé durant 12 mois au moins une activité soumise à cotisation (art. 13 Loi sur l'assurance-chômage LACI)

⁹ Sont libérées des conditions relatives à la période de cotisation les personnes en formation scolaire (école obligatoire). Elles sont soumises à un délai d'attente spécial de 120 jours (art. 14 Loi sur l'assurance-chômage LACI).

¹⁰ Il s'agit de personnes qui ne remplissent pas les conditions relatives à la période de cotisation, n'en sont pas libérées et n'ont pas épuisé leurs droits à l'indemnité de l'assurance-chômage et qui participent à une mesure sur la base d'une décision de l'autorité cantonale (art. 59d Loi sur l'assurance-chômage LACI).

Illustration 7: Participant-e-s selon le droit aux prestations de l'assurance-chômage, en pourcentages

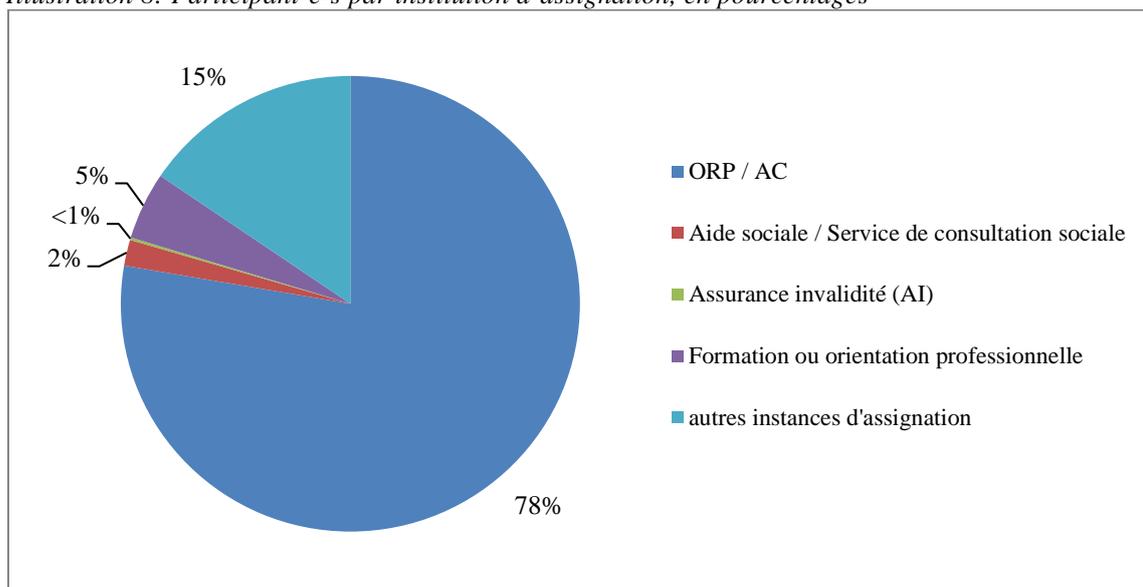


Source: nos propres calculs

3.7. Instances d'assignation

4'320 participant-e-s (78%) ont été assigné-e-s au SEMO par un office régional de placement (ORP) resp. par l'assurance-chômage (AC). 105 participant-e-s (2%) ont été assigné-e-s par l'aide sociale resp. un service de consultation sociale. 10 participant-e-s (<1%) ont été assigné-e-s par l'assurance-invalidité, 266 (5%) par la formation professionnelle ou par l'orientation professionnelle et 862 (15%) par une institution tierce, telle que les services d'aiguillage du canton de Berne, les services de protection des mineurs, le domaine de l'asile ou les procureur-e-s des mineurs.¹¹

Illustration 8: Participant-e-s par institution d'assignation, en pourcentages



Source: nos propres calculs

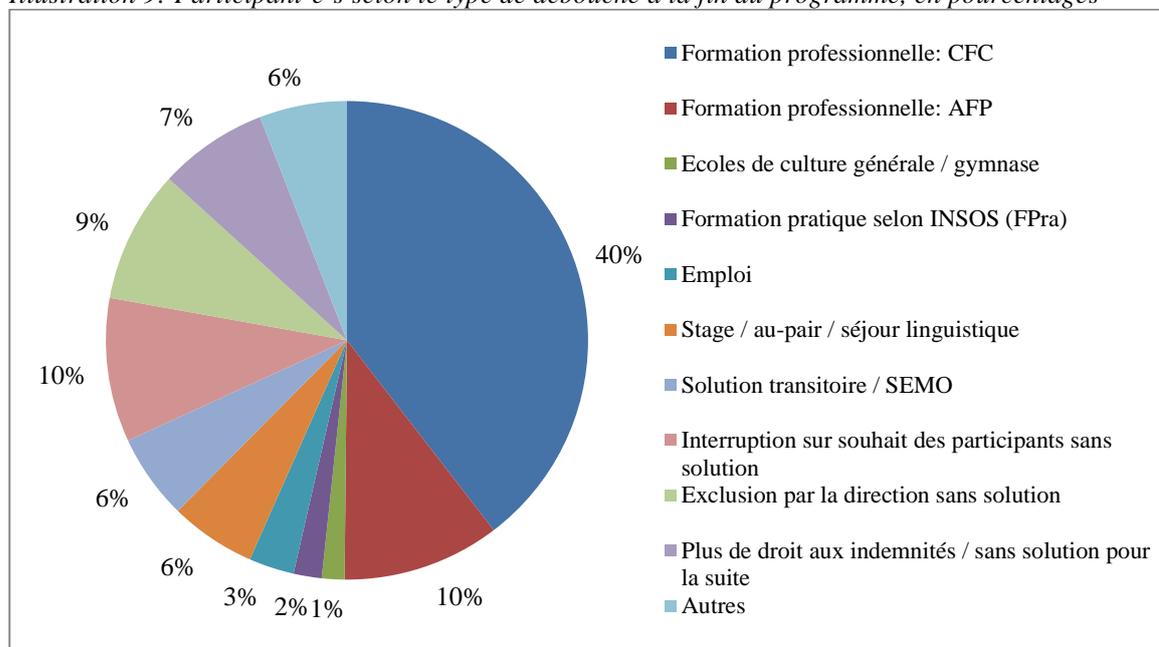
¹¹ Autres instance d'assignation: La part du canton de Berne s'élève à 51% (n=442) dans cette catégorie.

3.8. Débouchés

L'illustration 9 répertorie les types de débouchés de tous les participant-e-s, indépendamment du fait qu'ils ont terminé le programme de manière régulière ou prématurément. Ceux et celles qui ont continué le SEMO au-delà de la date butoir (31.07.2017) ne sont pas pris en considération ici (n=485), c'est pourquoi la population est de 5'078 participant-e-s. 2'010 participant-e-s (40%) ont commencé une formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC) et 537 (11%) une formation professionnelle initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). 77 participant-e-s (2%) sont entré-e-s à l'école de culture générale ou au lycée. 96 participant-e-s (2%) ont commencé une Formation Pratique selon INSOS (FPra).¹² 154 participant-e-s (3%) ont trouvé un emploi. 293 participant-e-s (6%) font un séjour linguistique, un stage ou travaillent comme au pair. 292 participant-e-s (6%) ont changé à une solution transitoire ou un autre SEMO. 494 participant-e-s (10%) ont interrompu le programme sur leur propre souhait sans avoir trouvé de solution pour la suite. 373 participant-e-s (7%) ont épuisé leur droit aux indemnités de l'assurance-chômage, raison pour laquelle ils ont terminé le SEMO sans avoir trouvé de solution. 454 participant-e-s (9%) ont été exclu-e-s du programme par la direction sans qu'ils ou elles aient trouvé de débouché. 298 participant-e-s (6%) ont terminé le programme pour d'autres raisons que celles prévues dans le questionnaire – par exemple pour raison de santé (e.a. l'ouverture d'un dossier AI ou l'entrée dans une clinique), parce qu'ils ou elles sont entré-e-s à l'école des recrues ou au service militaire ou parce qu'elles ont eu un enfant.

En conséquence, 53% des participant-e-s ont trouvé une solution dans le sens d'une formation professionnelle, 15% ont trouvé une autre solution (en majorité un stage ou un emploi) et 32% n'ont pas trouvé de débouché.

Illustration 9: Participant-e-s selon le type de débouché à la fin du programme, en pourcentages



Source: nos propres calculs

¹² La «Formation Pratique selon INSOS (FPra)» est une nouvelle rubrique dans l'enquête. FPra est une offre de formation professionnelle à seuil bas et ajustée aux compétences individuelles. Elle s'adresse aux adolescents et jeunes adultes qui ont des capacités d'apprentissage et/ou de rendement plus faibles et qui ne sont donc pas en mesure de répondre aux exigences d'une formation professionnelle de base avec attestation professionnelle fédérale (AFP).

3.9. Durée de participation

La durée moyenne de participation est de 123 jours, ce qui correspond à 24.5 semaines ou 6.1 mois.